

PROCÈS-VERBAL

de la réunion du comité de gestion
de l'École de foresterie de Duchesnay,
tenue le 29 mai 2020 de 9 h 00 à 10 h 35
Rencontre en visioconférence TEAMS

Sont présents :

- M. Pascal Alarie, adjoint au directeur, Réserve faunique des Laurentides
- M. Daniel Beaudoin, professeur agrégé, directeur du programme coopératif en opérations forestières, Université Laval
- M. Mathieu Bilodeau, directeur, école Duchesnay
- M. Sébastien Bruneau, conseiller en développement industriel, MFFP
- M. Jean-François Dion, président, responsable des ventes et des achats à la Scierie Dion et fils inc., Club des bois francs de Montréal, président du comité de gestion
- M. Martin Laroche, président, Les Bois Jacques Voyer inc.
- M. Jonathan Leblond, directeur de la foresterie, Fédération des pourvoiries du Québec
- M. Marc Legros, responsable de l'approvisionnement, PROLAM
- M. Paul O'Dowd, ingénieur forestier, directeur adjoint Foresterie, CIFQ
- M. Pascal Ouellette, directeur adjoint, RESAM
- M^{me} Maude Plourde, directrice SFPEA, C.S. de la Capitale
- M. Simon Talbot, conseiller pédagogique, école Duchesnay

Sont absents :

- M. René Dion, directeur adjoint, SÉPAQ
- M. Michel Gagnon, président, Regroupement régional des gestionnaires de ZEC de la Capitale Nationale
- M. Jérôme Labrecque, enseignant, école Duchesnay
- M. Sylvain Lessard, enseignant, école Duchesnay
- M^{me} Johanne Rivard, analyste, Services Québec
- Mme Caroline Roberge, responsable de secteurs de formation, DFP (Direction de la formation professionnelle), MEES
- M. Tchad Tremblay, direction adjointe des études, Cégep de Ste-Foy

1. Ouverture de la réunion

M. Jean-François Dion, président du comité de gestion, préside la rencontre. Il souhaite la bienvenue aux membres du comité de gestion, constate le quorum et ouvre la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la séance est adopté en ajoutant le point suivant :

14.1 Départ à la retraite de Mme Maude Plourde

CG19-20-268 Proposé par : M. Paul O'Dowd

Appuyé par : M. Marc Legros

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 février 2020

Le procès-verbal est adopté tel que déposé.

CG19-20-269 Proposé par : M. Marc Legros

Appuyé par : M. Martin Laroche

4. Modifications aux règles de régie interne

ATTENDU QUE la pandémie de Covid-19 qui sévit actuellement nous exige de changer nos méthodes de travail à plusieurs égards, notamment quant au travail à distance;

ATTENDU QUE les règles de régie interne du comité de gestion ne permettent pas la tenue de rencontres à distance ou de mode alternatif de prise de décisions aux rencontres faites en présentiel;

ATTENDU la décision du ministère de la Justice de permettre par la mise en place d'une nouvelle mesure temporaire la tenue à distance d'assemblées, de réunions ou de séances pour lesquelles des lois ou règlements l'empêcheraient en temps normal;

ATTENDU QU'il est opportun de modifier nos règles de régie interne pour permettre ces deux (2) modes de prise de décisions;

ATTENDU QUE ceux-ci respectent les principes d'une saine gouvernance;

SUR PROPOSITION DE M. Paul O'Dowd, il est RÉSOLU à l'unanimité de :

- PERMETTRE la participation à une réunion du comité de gestion à l'aide de moyen de communication permettant à tous les participants de communiquer immédiatement entre eux. Ils sont alors réputés présents à cette réunion.
- PERMETTRE que les résolutions adoptées par les membres habiles à voter lors des réunions du comité de gestion virtuel aient la même valeur que si elles avaient été adoptées au cours d'une séance en présentiel.

CG19-20-270 Proposé par : M. Paul O'Dowd

Appuyé par : M. Jonathan Leblond

5. État de situation de l'école dans le contexte des COVID-19

Depuis le 11 mai 2020, les formations sont hybrides, soit la moitié est à distance et la moitié en présentiel pour le côté technique. Un travail exceptionnel, des enseignants et du conseiller pédagogique, a permis d'élaborer et d'appliquer une nouvelle organisation pour permettre aux élèves finissants de compléter leur formation. Seulement 2 élèves ont abandonné leur formation.

Une politique a été mise en place pour encadrer les règles de distanciation et de sensibilisation.

L'école a dû réviser ses priorités. Le 1^{er} enjeu de l'école était de refaire l'organisation et le 2^e enjeu était les inscriptions pour l'an prochain.

M. Mathieu Bilodeau informe les membres de l'état des inscriptions pour la rentrée scolaire 2020-2021. Le groupe en Abattage manuel et débardage forestier est complet. Il y aura un groupe en Aménagement de la forêt, 3 groupes de débutants en Protection et exploitation de territoires fauniques et un groupe en Aménagement des ressources fauniques et forestières. La cohorte en Affûtage terminera leur formation en décembre 2020.

Projets mis de côté en suivi de la rencontre du 14 février 2020 :

Mise à jour de la nomination des salles

Le projet a été mis de côté et ne pourra peut-être pas se faire en septembre comme prévu étant donné le contexte actuel de pandémie. Il est convenu que la période est défavorable pour solliciter les entreprises.

Fondation

M. Mathieu Bilodeau s'est informé auprès de la commission scolaire concernant la création d'une fondation au nom de l'école. Elle devra être créée et administrée en dehors du contexte scolaire. M. Martin Laroche est intéressé à prendre en charge le projet. Ce point sera ajouté à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

Mosaïques

M. Jean-Pascal Gravel, enseignant à l'école, est chargé du projet avec l'aide de M. Michel Moisan, technicien en formation professionnelle. Ils cibleront certaines mosaïques à restaurer. Toutes les mosaïques seront numérisées.

Production de vidéos promotionnels

Le projet est sur pause. La compagnie Oranje attend un signe de l'école pour reprendre le projet à l'automne tout dépendant du contexte sanitaire.

Reconnaissance M. Rémi Cadrin et M. Florius Côté

Présentement pour l'automne, M. Mathieu Bilodeau ne croit pas qu'il y aura possibilité de réunir 250 personnes pour les célébrer étant donné le contexte.

M. Martin Laroche propose que la célébration soit remise au printemps 2021 en souhaitant que le contexte soit plus favorable à sa tenue.

Viens vivre la forêt

L'école travaille avec l'Association forestière des 2 rives et le Comité sectoriel de la main-d'œuvre en aménagement forestier pour développer un colloque virtuel pour les élèves et les enseignants du secondaire dans une version 2.0. Il sera enregistré et disponible en ligne pour l'ensemble des écoles du Québec.

Zones de chasse

M. Jean-François Dion offre ses territoires de chasse pour la réalisation des activités pédagogiques de l'école.

6. Information sur l'état de situation budget 2019-2020 et sur budget 2020-2021

Étant donné que le financement de l'école est versé à la sanction, l'école n'a pu réaliser les sanctions projetées suite à la fermeture. L'école devra fournir au MESS un rapport précis déclarant les pertes et les gains occasionnés par la COVID-19. M. Mathieu Bilodeau informe les membres que plusieurs projets ont dû être annulés aux services aux entreprises et que la vente de bois est très difficile. Par contre, du côté des gains, on remarque qu'aucun entretien sur les véhicules n'a été nécessaire.

L'approbation du budget prévisionnel 2020-2021, par le comité de gestion, se fera lors d'une rencontre qui se tiendra probablement au début de l'année scolaire prochaine.

7. Adoption des principes d'encadrement des frais chargés aux élèves

M. Mathieu Bilodeau présente les principes d'encadrement des frais chargés aux élèves devant être adoptés par les membres du comité de gestion.

Un montant maximum de 72 \$ sera exigé pour les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe ainsi que pour les documents reprographiés qui remplacent ou complètent des cahiers d'activités ou d'exercices.

Le montant de la contribution financière demandée pour les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe ne peut pas augmenter de plus de 25 % d'une année scolaire à l'autre.

CG19-20-271 **Proposé par : M. Jean-François Dion**

Appuyé par : M. Jonathan Leblond

8. Approbation des listes de matériel scolaire

M. Mathieu Bilodeau soumet pour approbation, par les membres du comité de gestion, les listes de matériel scolaire présentées par programme de formation.

Il informe les membres que l'école peut facturer un montant de 200 \$ pour le transport scolaire effectué dans le cadre des activités pédagogiques. Par

contre, pour l'an prochain, il analysera la réglementation sur le contexte sanitaire avant la facturation finale.

CG19-20-272 Proposé par : M. Pascal Alarie

Appuyé par : M. Marc Legros

9. Adoption du rapport annuel du comité de gestion

M. Mathieu Bilodeau présente le projet du rapport annuel 2019-2020 pour approbation.

CG19-20-273 Proposé par : M. Jonathan Leblond

Appuyé par : M. Jean-François Dion

10. Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité

M. Mathieu Bilodeau informe les membres que les règles sont identiques à l'an passé et qu'elles se retrouvent dans le Guide de l'élève qui est présenté chaque année. Les enseignants ont été consultés pour la mise à jour de celui-ci.

CG19-20-274 Proposé par : M. Marc Legros

Appuyé par : M. Paul O'Dowd

11. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Le plan de lutte est valide pour tous autant pour le personnel que pour les élèves. On y retrouve un tableau d'interventions selon le continuum de la gravité des gestes et un formulaire de plainte. Ce plan est inclus dans le Guide de l'élève en annexe.

CG19-20-275 Proposé par : M. Jean-François Dion

Appuyé par : M. Pascal Alarie

12. Projets en cours

AEP en mesurage et en gestion des volumes des bois

Le but de ce projet est de mettre en place avec l'aide du CIFQ un AEP pour aider les mesureurs à atteindre un certain niveau de compétences. Plusieurs rencontres du comité ont été réalisées, ce qui a permis de revoir l'avis sur l'étude de pertinence à être déposé au MEES. Le comité est composé de partenaires provenant, entre autres, du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, de l'industrie, de la Commission scolaire Harricana, de la Commission scolaire de l'Énergie, du Comité sectoriel de la main-d'œuvre en aménagement forestier et de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

La formation pourrait être disponible d'ici 2 à 3 ans.

Abattage et façonnage des bois

M. Mathieu Bilodeau informe les membres qu'il a travaillé le dossier avec une personne ressource qui est un étudiant à la maîtrise en foresterie. Le projet sera déposé le 1^{er} juin 2020 au MEES. Un avis reçu d'Emploi-Québec appuie le projet étant donné le besoin en main-d'œuvre pour ce métier. L'école a reçu également des appuis importants des différents partenaires du milieu forestier pour l'élaboration de la formation.

14. Autres points

14.1 Départ à la retraite de Mme Maude Plourde

Mme Maude Plourde informe les membres de son départ à la retraite. Elle les remercie pour leur passion, leur implication et leur contribution à l'École de foresterie de Duchesnay.

M. Mathieu Bilodeau souligne que Mme Plourde est une ressource exceptionnelle, une grande défenderesse de la formation professionnelle et une innovatrice, ce qui a fait en sorte que plusieurs projets ont pu être développés et réalisés.

15. Dates des prochaines rencontres

Les dates des prochaines rencontres seront transmises par courriel lorsque M. Mathieu Bilodeau recevra plus d'informations pour l'an prochain.

16. Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 10 h 35.

CG19-20-276 Proposé par : M. Marc Legros

Appuyé par : M. Pascal Alarie

La secrétaire

Le président



Chantal Désaulniers



Jean-François Dion